



Liberté Égalité Fraternité

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas. Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement via ce lien ☐

Cadre réservé à l'autorité cha	ingee de l'examen au cas par cas
Date de réception :	
Dossier complet le :	
N° d'enregistrement :	
Intitulé du projet	
ZAC de l'Aéroparc à Fontaine et Foussemagne (90) - Dé	boisement de parcelles en vue de l'aménagement pote
d'un lot (env. 8,6 ha)	
and the property of the second	CONTRACTOR OF A CONTRACTOR OF STREET
Identification du (ou des) maître(s) d	ouvrage ou du (ou des) pétitionaire
Identification du (ou des) maître(s) d	ouvrage ou du (ou des) pétitionaire
Identification du (ou des) maître(s) de Personne physique	ouvrage ou du (ou des) pétitionaire
Personne physique	
	ouvrage ou du (ou des) pétitionaire Prénom(s)
Personne physique	
Personne physique Nom	
Personne physique Nom Personne morale	
Personne physique Nom Personne morale Dénomination	Prénom(s) Raison sociale
Personne physique Nom Personne morale Dénomination SODEB	Prénom(s) Raison sociale SODEB
Personne physique Nom Personne morale Dénomination SODEB N° SIRET	Prénom(s) Raison sociale SODEB Type de société (SA, SCI)
Personne physique Nom Personne morale Dénomination SODEB N° SIRET 5 3 5 9 2 0 0 6 0 0 0 6 3	Prénom(s) Raison sociale SODEB Type de société (SA, SCI) SAEM
Personne physique Nom Personne morale Dénomination SODEB N° SIRET 5 3 5 9 2 0 0 6 0 0 0 0 6 3 Représentant de la personne morale : Madame	Prénom(s) Raison sociale SODEB Type de société (SA, SCI) SAEM Monsieur
Personne physique Nom Personne morale Dénomination SODEB N° SIRET 5 3 5 9 2 0 0 6 0 0 0 6 3	Prénom(s) Raison sociale SODEB Type de société (SA, SCI) SAEM

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.) Emprise de la partie boisée sur le lot = env. 2,5 ha > 0,5 ha							
n°47 a)								

		t fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux ticle R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?
	Oui	✓ Non
		t fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du II 8.122-2-1 ?
	Oui	✓ Non
4	Caract	éristiques générales du projet
	Doivent êtr	re annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.
4.1	Nature o	du projet, y compris les éventuels travaux de démolition
		consiste ici à obtenir l'autorisation de déboiser environ 2,5 ha sur des parcelles situées dans la ZAC de

l'Aeroparc a Fontaine en vue de l'amenagement potentiel d'un lot d'envird

Ce terrain correspond à la fusion des lots n°11 et n°12 de la ZAC de l'Aéroparc.

L'aménagement du terrain n'est pas connu à ce jour.

4.2 Objectifs du projet

L'Aéroparc, ancienne base aéronautique de l'OTAN, est un vaste projet de développement économique du Territoire de Belfort, porté par le Grand Belfort Communauté d'Agglomération (GBCA), qui couvre une superficie de 243 ha sur les communes de Fontaine, Foussemagne et Reppe.

La SODEB s'est vue confier en 2000, à travers un traité de concession, l'aménagement de la ZAC de l'Aéroparc qui a pour vocation d'accueillir des activités industrielles, de logistique et tertiaires.

Depuis 2019, sous l'impulsion de GBCA, la zone connaît un nouvel essor économique.

Le projet de l'Aéroparc permet de réaliser les aménagements urbains et paysagers dans la zone, de bâtir environ 105 ha de parcelle et d'implanter une centrale solaire de 34 ha.

A ce titre, la SODEB est bénéficiaire depuis le 02/12/20 d'un Arrêté Préfectoral portant autorisation environnementale au titre de l'Article L.181-1 et suivants du Code de l'Environnement concernant la prise en compte des enjeux environnementaux dans le cadre de la poursuite de l'aménagement du site de l'Aéroparc et de la desserte de nouvelles parcelles.

Dans ce contexte, la SODEB souhaite déjà obtenir l'autorisation de déboisement sur ces parcelles afin de pouvoir déclencher les travaux dès lors qu'un projet d'aménagement sur le lot soit autorisé.

4.24 Dans as phase travers	
4.3.1 Dans sa phase travaux	
Le déboisement ne pourra être effectué qu'après le 15 d	octobre de l'année N et avant le 1er mars de l'année N
Le bois obtenu après abattage sera revalorisé : bois de	emantèlement chauffage, plaquettes,
Le bois obtenu après abattage sera revalorisé : bois de	
Le bois obtenu après abattage sera revalorisé : bois de	
Le bois obtenu après abattage sera revalorisé : bois de	
Le bois obtenu après abattage sera revalorisé : bois de	
Le bois obtenu après abattage sera revalorisé : bois de	
Le bois obtenu après abattage sera revalorisé : bois de	
Le bois obtenu après abattage sera revalorisé : bois de	
Le bois obtenu après abattage sera revalorisé : bois de	
Le bois obtenu après abattage sera revalorisé : bois de	
Le bois obtenu après abattage sera revalorisé : bois de	
Le bois obtenu après abattage sera revalorisé : bois de	
Le bois obtenu après abattage sera revalorisé : bois de	
À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'au	chauffage, plaquettes,
	utorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il sou
À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'au	utorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il sou cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Emprise du terrain composé de 5 parcelles (env. 8,6 ha)	5040 m ² - CB97 12 885 m ² - CB98 28 227 m ² - CB106 7 009 m ² - CB107 32 866 m ² - CB65

		28 227 m ² - CB106 7 009 m ² - CB107 32 866 m ² - CB65
4.6	Localisation du projet	
	Adresse et commune d'implantation	
	Numéro : Voie : Avenue de la Grand Piste	
	Lieu-dit : Site de l'Aéroparc (Camp d'aviation)	
	Localité : Fontaine	
	Code postal : 9 0 1 5 0 BP : Cedex :	
	Coordonées géographiques ^[1]	
	Long.: 4 7 ° 6 5 , 2 6 " N Lat.: 0 7 ° 0 0 , 9 0 " E	
	Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement Point de départ : Long. : ° " Lat. : ° Point de d'arrivée : Long. : ° " Lat. : ° " Lat. : ° "	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,
	Communes traversées :	
	Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le pro	jet est soumis :
	Application du RNU sur la commune de Fontaine. PLU de la commune de Fontaine en cours d'élaboration par l'AUTB (approbation p	orévue en 2024)
	(i) Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.	
4.7	S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un	ouvrage existant?
	☐ Oui ☑ Non	
	4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet cenvironnementale ?	d'une évaluation
	Oui Non	

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser le caractéristiques du projet « avant /après ».					
			e de la zone d'implantation envisagée		
es instructeurs, et vous référer le direction régionale. le Internet du ministère de l'env	notam	ment à	r remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher de l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site pus propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par nvironnementales par région utiles pour remplir le formulaire.		
Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?		
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	0	V			
En zone de montagne ?		V			
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		V			
Sur le territoire d'une commune littorale ?		•			
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?		V			

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		V	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable?		•	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	V		Lors de l'évaluation environnementale (2019) du nouveau projet d'aménagement de l'Aéroparc, des zones humides ont été confirmées au sens de la loi sur l'eau. Sur le terrain correspondant aux lots n°11 et n°12 de la ZAC, il s'agit de 4,9 ha de zones humides qui seront potentiellement impactées par un futur aménagement. La carte ci-annexée (Annexe n°9) présente l'ensemble des zones humides avérées dans l'Aéroparc.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques		V	
technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?			
Dans un site ou sur des sols pollués ?		V	
Dans une zone de répartition des eaux ?		~	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		•	
Dans un site inscrit ?	*.	7	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	•		L'espace naturel protégé le plus proche est le site NATURA 2000 FR4301350 – Etangs et Vallées du Territoire de Belfort, situé à 400 m à l'Ouest du site de l'Aéroparc (Annexe n°7).
D'un site classé ?		V	

- 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles
- 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Inc	Incidences potentielles		Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?		\	
ırces	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		•	
Ressources	Est-il excédentaire en matériaux ?		V	
	Est-il déficitaire en matériaux ?		•	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol?			

Inc	cidences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	•		
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	•		Lors de l'évaluation environnementale de l'aménagement de l'Aéroparc, l'intérêt du boisement de 2,6 ha en terme d'habitats a été jugée faible. Il ne participe pas à une continuité écologique car il est éloigné des autres boisements (> à 1 000 m). Par ailleurs, aucune espèce protégée n'y a été détectée.
<u>-</u>	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000,			
Milieu naturel	est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?		V	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	•		Le projet consiste à prélever environ 2,6 ha de forêt qui n'a pas les caractéristiques d'un peuplement remarquable. Comme le montre la photo ci-annexée (Annexe n°10), il s'agit d'une plantation de trembles et de bouleaux qui ne comportent pas de gros bois et qui présente un faible volume de bois mort
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		•	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?		✓	A ce stade, le projet, qui consiste au déboisement du terrain, n'est pas concerné par les risques naturels existants.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?		•	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?		V	

Inc	idences potentielles Oui		Dui Non De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel			
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?		•			
	Est-il source de bruit ?		V			
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?		•			
Nuisances	Engendre-t-il des odeurs ?		V			
Nuisa	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		✓			
	Engendre-t-il des vibrations ?		V			
	Est-il concerné par des vibrations ?		V			
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?		V			
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		•			
ons	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?		•			
Émissions	Engendre-t-il des rejets liquides ?		V			
	Si oui, dans quel milieu ?		V			

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
ions	Engendre-t-il des effluents ?		•	
Émissions	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		•	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		V	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?		~	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles d'autres projets existants ou approuvés ?	susceptibles d'être cumulées avec
Oui ✓ NonSi oui, décrivez lesquelles :	

ture transfrontière?	ojet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de
☐ Oui ☑ Non Si oui, décrivez lesquelle	s:
Description des princidences sur l'environr	ipaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des ement requises au titre d'autres législations applicables
Sans objet.	
Description, le cas é	héant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'êt vre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet su
tenues ou mises en œi nvironnement ou la sa	nté humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellemer
udiés) et permettant d	e s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. <u>Il convient (</u>
<u>éciser et de détailler c</u>	es mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée
d'habitats située dans la Z	l'obtention d'une autorisation de déboiser environ 2,5 ha d'une forêt à faible intérêt AC de l'Aéroparc nécessitera d'être compensé au titre du code forestier. In (entre 2,5 ha et 12,5 ha) sera arrêtée par la DDT lors de l'instruction de la demande ent.
A ce stade du projet, il n'a - travaux de boisement ou	oas encore été étudié le choix du type de compensation :
- travaux d'amélioration sy	vicole;
- versement financier au F	onds Stratégique de la Forêt et du Bois (FSFB).

7 Auto-évaluation (facultatif)

(i) Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet Control of the	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	/
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux l et ll de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	V
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	✓
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	~
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	V
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	V



8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou petitionaire

(i) Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Annexe n°8 - AP 2004-10-21-1820 fixant le seuil d'autorisation de défrichement des bois privés	7
2	Annexe n°9 - Carte des zones humides avérées dans l'Aéroparc	•
3	Annexe n°10 - Aspect interne du boisement (Lot n°11)	V
4		
5		

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ✓

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ✓

Nom SONET	WI DU TEN
Prénom Philippe	Siège Social
Qualité du signataire DGD de la SODEB	La Jernation 1 Avenue de la Gara FGV 90400 MENOLUM 10/41
À Meroux-Moval	- 1805 × 1805
Fait le 2 9 0 9 2 0 2 3	Signature du (des) demandeur(s)